

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

INFORMATIONS :

- **COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

2023-001	Signature avec l' association CIE MBONGUI BANTU d'un devis pour l'organisation des ateliers découvertes de danse africaine, le samedi 21 janvier 2023, dans le cadre des activités de l'École Municipale de Musique et de Danse. Le montant total de cette prestation s'élève à 500 € TTC.
2023-002	Signature avec l' Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) d'une adhésion pour l'année 2023. Le montant de la cotisation est de 244 € TTC.
2023-003	Signature avec l' association DES OH! ET DES BAH! d'un contrat de cession pour l'organisation du spectacle "La tournée du p'tit coin", le vendredi 24 mars 2023, dans le cadre de la saison Coups de théâtre. Le montant de cette prestation s'élève à 1 015 € TTC.
2023-004	Signature avec la SARL E.TEC d'un contrat de maintenance et d'entretien de la tyrolienne située à la Forêt d'IFS. La durée du contrat est fixée à trois ans. Le montant de cette prestation s'élève à 840 € TTC par an.
2023-005	Signature avec la société GT FORLUX (CITEOS) d'un contrat d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et sportif de la Ville pour une durée de 5 mois à compter du 1 ^{er} janvier 2023. Le montant de cette prestation s'élève à 35 905,20 € TTC.
2023-006	Signature avec la société STANLEY d'un contrat de maintenance et de télésurveillance pour la protection des bâtiments communaux. Le montant de cette prestation s'élève à 3 043,95 € TTC.
2023-007	Signature avec l' Association des Petites Villes de France (APVF) d'une adhésion pour l'année 2023. Le montant de la cotisation s'élève à 1 364,16 € TTC.
2023-008	Signature avec la société QUADIENT FRANCE d'un avenant au contrat de location et d'entretien d'une machine à affranchir pour la durée d'un an. Le montant de cet avenant s'élève à 777,19 € TTC.
2023-009	Signature avec la société AXIANS d'un contrat de maintenance du pare-feu STORMSHIELD. Le montant de cette prestation s'élève à 1 764 € TTC.
2023-010	Signature avec la société 3D OUEST d'un contrat d'entretien et de maintenance du logiciel de gestion des cimetières pour une durée d'un an. Le montant de cette prestation s'élève à 328,97 € TTC.
2023-011	Signature avec la Poste d'un contrat pour le renouvellement de l'abonnement à une boîte postale. Le montant de cette prestation s'élève à 118,80 € TTC.
2023-012	Signature avec la société NORMANDIE AMÉNAGEMENT d'une convention pour l'achat de la 4 ^e de couverture du Vivre à IFS n°102. Le montant total de cette recette s'élève à 960 € TTC.
2023-013	Signature avec la société PERDREAU d'un contrat d'entretien de l'installation et du matériel d'arrosage automatique sur le stade Pierre Mendès France. Le montant de cette prestation s'élève à 940,80 € TTC.
2023-014	Signature avec le LYCÉE RABELAIS d'une convention ponctuelle dans le cadre d'une prestation lors de la cérémonie des vœux du Maire aux partenaires locaux et institutionnels, le jeudi 12 janvier 2023, comprenant également la prise en charge des boissons. Le montant de la prestation s'élève à 2 355,90 € TTC.

2023-015	Signature avec la société COURS INFORMATIQUE CAEN d'un devis pour l'animation d'ateliers numériques, du 10 janvier au 29 juin 2023, dans le cadre des activités de l'Atelier 860. Le montant de cette prestation s'élève à 2 520 € (prestation non assujettie à la TVA).
2023-016	Signature avec la compagnie YOUPLABOUM d'un devis concernant la prestation de déambulation d'une marionnette géante dans le cadre du carnaval. Le montant de la prestation s'élève à 2 194 € TTC.
2023-017	Signature avec le cabinet NÉOPTIM CONSULTING d'une convention de prestation portant sur l'étude de l'allègement des cotisations assises sur les salaires de la collectivité. Le montant de cette prestation est de 35 % HT des économies constatées et effectivement réalisées à la suite de la mise en œuvre des préconisations du consultant.
2023-018	Signature avec la Maison Familiale Rurale LA BAGOTIERE d'un devis pour l'organisation d'un séjour, à destination des 23 jeunes composant le CME-CMJ, du mardi 21 au vendredi 24 février 2023. La prestation comprend l'hébergement des jeunes et de leurs accompagnateurs, ainsi que la mise à disposition de deux salles de réunion et d'une cuisine. Le montant de cette prestation s'élève à 1 280 € (prestation non assujettie à la TVA).
2023-019	Signature avec le CENTRE REGIONAL DE TIR d'une convention d'utilisation précaire du stand de tir de Bretteville-sur-Odon afin de permettre aux agents de la police municipale d'Ifs de réaliser leurs entraînements. Le montant de cette prestation s'élève à 340 € TTC pour une fréquentation de trois séances maximum pour l'année 2023.
2023-020	Signature avec la société BIEN DANS SON ASSIETTE d'un devis pour l'animation de 9 ateliers culinaires les 7 et 8 février, le 23 mars, le 4 avril, le 10 mai et le 14 juin 2023, dans le cadre des activités de l'Atelier 860. Le montant total de la prestation s'élève à 1 530 € (prestation non assujettie à la TVA).
2023-021	Signature avec l'association HORIZONS SOLIDAIRE d'une adhésion pour l'année 2023. Le montant de la cotisation s'élève à 400 € TTC.
2023-022	Signature avec le groupement INGE-INFRA/ANTIDOTE SKATEPARKS d'une modification de contrat n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement du skate-park afin d'arrêter le forfait définitif de rémunération. Le montant total en plus-value s'élève à 8 512,40 € TTC.
2023-023	Signature avec la société STANLEY d'un contrat de maintenance et de télésurveillance des bâtiments communaux. Le montant de cette prestation s'élève à 3 652,74 € TTC pour un mois ce qui revient à une dépense totale pour trois mois de 10 958,22 € TTC. Annule et remplace la décision du Maire n°2023-006.
2023-024	Signature avec la SMACL ASSURANCES d'un avenant n°3 portant modification du contrat « assurance des véhicules et des risques annexes ». Le montant total en plus-value s'élève à 106,73 € TTC.
2023-025	Signature avec Madame ANA KRSTINOSKA d'un devis pour le règlement des frais de traduction dans le cadre des échanges lors de la réunion du COPIL Normandie-Macédoine du 2 février 2023. Le montant de la prestation s'élève à 140 € TTC.
2023-026	Signature avec Madame SANJA FURNADJISKA-ADAMS d'un devis pour le règlement des frais de traduction dans le cadre des échanges lors de la réunion du COPIL Normandie-Macédoine du 2 février 2023. Le montant de la prestation s'élève à 140 € TTC.